

Vous envisagez de rénover, transformer, agrandir votre habitat ou bien construire

Prenez contact avec votre
Achitecte-conseiller
CAUE67

Il intervient gratuitement tous les vendredis dans votre secteur ou sur rendez vous.



Prenez contact
au CAUE du Bas-Rhin
0388150230

Conseil d'Architecture d'Urbanisme
et de l'Environnement
5 rue Hannong – F.67000 Strasbourg
www.caue67.com



S'INFORMER AVANT DE S'ENGAGER

- Vous êtes en phase de décision et n'avez pas encore déposé en Mairie de dossier de demande préalable ou de permis de construire, ni signé de contrat



S'INFORMER AUPRES D'UN CONSEILLER CAUE

Le Conseiller du CAUE du Bas Rhin (de formation architecte ou paysagiste) vous renseigne et vous informe sur toute question concernant vos travaux et projets avant de construire.

Si vous souhaitez entretenir, aménager, transformer, restaurer votre habitation, votre local d'activités, votre jardin il vous aide à :

- déterminer la faisabilité de votre projet
- définir vos besoins
- vérifier les contraintes liées au site
- correspondre aux règles administratives
- envisager les techniques, les matériaux et les couleurs appropriés au type de construction

IMPORTANT

- Le conseil du CAUE 67 est gratuit pour le particulier, il est neutre, indépendant et vous informe de manière ciblée à tout moment de votre démarche.

- Les conseillers ne remplacent pas votre architecte ou constructeur : ils ne réalisent aucune prestation de maîtrise d'œuvre.

Ils ne se substituent pas non plus aux administrations à consulter.

- Pour optimiser votre rendez-vous, pensez à rassembler les documents qui permettent de comprendre au mieux les caractéristiques et l'environnement de votre projet: règlement d'urbanisme à demander en Mairie, plan cadastral, photos, vos souhaits, questions et besoins, si possible brochures des fournisseurs, échantillons, couleurs,...